

# La Côte d'Ivoire s'attaque au travail des enfants

L'objectif du gouvernement d'Alassane Ouattara est de scolariser tous les moins de 14 ans

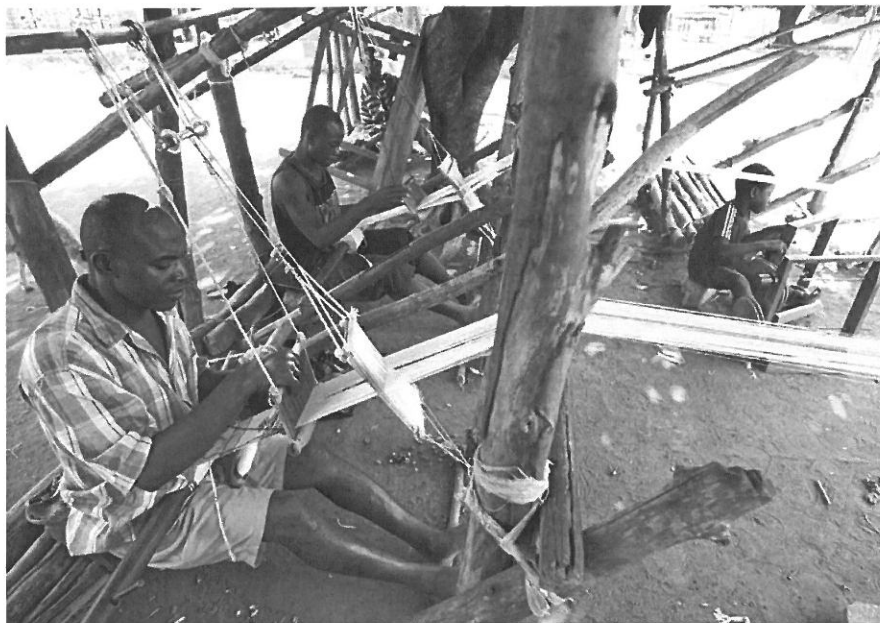
## Reportage

Daloa (Côte d'Ivoire)  
Envoyé spécial

C'est un dossier à prendre avec des pincettes. Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a récemment souligné, dans un « *rappel des mesures de précaution* » à destination de ses membres, que « *le travail des enfants dans les plantations de cacao* » reste l'un des deux ou trois sujets « *sensibles* » en Côte d'Ivoire. « *En parler, c'est comme marcher sur des œufs : il s'agit d'un enjeu économique important*, confie Honoré Bouabi, responsable du programme contre le travail des enfants de l'Organisation internationale du travail (OIT) en Côte d'Ivoire. *C'est une pratique qui concerne aussi bien l'économie informelle que l'agriculture, qui est le secteur qui emploie le plus d'enfants.* »

On trouve ceux-ci dans la culture du coton, dans le nord du pays, du cacao – la Côte d'Ivoire en est le premier exportateur mondial –, du riz, dans les services, le travail domestique, la mécanique ou le commerce. Le gouvernement reconnaît l'existence du problème mais n'aime pas être montré du doigt. « *Notre cap, c'est d'atteindre l'objectif des Nations unies, et donc d'avoir éradiqué, en 2016, les pires formes du travail des enfants*, explique Hyacinthe Mokié Sigui, le directeur du service ivoirien de lutte contre le travail des enfants. *Mais l'important est qu'accorde la communauté internationale à ce phénomène nous surprend.* »

Dans une réunion consacrée à ce thème, le 21 juillet à Bassam, le nombre d'un million et demi d'enfants travaillant en Côte d'Ivoire a été avancé, « *parmi lesquels 950 000 auraient moins de 14 ans* ». L'objectif du nouveau gouvernement d'Alassane



Un villageois de Waraniene, dans le nord de la Côte d'Ivoire, travaille avec ses deux fils sur des métiers à tisser. LUC GNAGO/REUTERS

Ouattara est d'interdire le travail des enfants jusqu'à 14 ans – actuellement l'âge légal pour pouvoir travailler – tout en rendant l'école réellement gratuite et obligatoire (50 % à 60 % seulement des enfants ivoiriens seraient scolarisés).

Le gouvernement ivoirien a aussi fait une priorité de l'éradication du travail dangereux pour les 14-17 ans, les plus âgés, que l'on retrouve dans les plantations ou les mines de diamant, dans le

nord. Dans une loi adoptée le 30 septembre 2010, l'Assemblée nationale a défini le « *travail forcé ou obligatoire* » et institué des poursuites sévères contre tous ceux, « *particuliers, organisations ou sociétés* », qui le permettraient ou l'organiseraient.

Honoré Bouabi connaît toute la complexité du problème. « *Dans le travail des enfants, il y a le mot travail. Mais pour beaucoup de familles, un enfant de 12 ans qui aide au champ, qui trie les fèves de cacao ou fait fuir les oiseaux dans la plantation reste dans le cadre de l'éducation familiale* », dit-il.

Les habitants du petit village de Bocanda, non loin de Daloa, dans le centre du pays, ne disent pas autre chose. Isolé au bout d'une piste de latérite, le bourg se serre autour de la case où le chef rassemble les responsables communautaires. Les cacaoiters et les caféiers borbent l'horizon de ce village de quelque mille adultes et plus de 2 000 enfants, qui abrite une importante communauté burkina-

ise. Ici, le travail de l'association locale Afrique secours assistance (ASA) semble avoir porté ses fruits. Porteur du tee-shirt blanc de l'association, qui proclame « *Pour un cacao sans travail des enfants* », Konadio Konan, le président des jeunes du comité local de vigilance, le reconnaît : « *Avant l'arrivée*

**La construction d'une « école passerelle » permet de scolariser les jeunes avant qu'ils ne rejoignent l'école primaire**

d'ASA, les enfants étaient soumis au travail par les parents, mais ils ont compris que c'était une sorte de traite, d'esclavage. »

Mais, plus qu'une prise de conscience, c'est la construction d'une « *école passerelle* », un dispositif qui permet de scolariser et d'occuper les jeunes avant qu'ils

ne rejoignent l'école primaire du bourg voisin, qui a changé la donne. Kouami Kossi, conseiller pédagogique du préscolaire et du primaire de la circonscription (qui compte 16 000 élèves et 156 écoles), confirme : « *On a fait un travail important avec ce village, mais il faut maintenant aller dans les campements plus éloignés. Quand nous constatons l'absence des enfants à l'école, nous allons voir les familles. Elles nous expliquent que les fluctuations du prix du cacao ne leur permettent pas de payer les frais de scolarisation.* »

« *Et les coutumes ont la vie dure, poursuit-il. La communauté dioula, par exemple, ne scolarise pas les filles, destinées à avoir très jeunes une activité commerciale. Beaucoup de mamans préfèrent aussi garder leurs enfants auprès d'elles, plutôt que de les envoyer à pied à l'école, à plusieurs kilomètres.* »

Après plusieurs mois d'affrontements entre communautés, de massacres parfois, dans certaines régions, le problème de la sécurité



explique aussi des réticences à la scolarisation. A Bocanda, les « *écobliers* » accompagnent les parents au champ « *pour amener de l'eau, pour nettoyer* ». Mais pas de cueillette, pas de traitement phytosanitaire des arbres pour les plus jeunes, assurent les responsables du village.

Dans le village voisin de Gona-té, Dago Fulbert dirige une coopérative agricole dont les 3 000 à 3 500 membres – des petits producteurs – ont récolté 2 100 tonnes de cacao en 2010, vendues pour l'essentiel au groupe Nestlé. « *Depuis 2001, nous travaillons avec les producteurs, explique-t-il. Nous avons d'abord expliqué que nous ne voulions pas interdire aux enfants d'aller aux champs, pour ne pas effrayer les familles. La coopérative a prévu de sanctionner les producteurs qui passeraient outre, en leur supprimant la prime de commerce équitable, puis en leur interdisant la vente de leur produit dans le cadre du commerce équitable.* »

Pour changer la donne, estiment les responsables des associations locales, de l'OIT ou encore de l'Unicef, il faudrait s'attaquer au problème économique. « *Le travail des enfants est sous-jacent à la pauvreté, avance Hyacinthe Sigui. Il faut renforcer l'école, bien sûr, mais aussi augmenter le prix du cacao. Le nouveau gouvernement préconise la suppression des intermédiaires, ce qui permettrait de relever le prix d'achat pour que le planteur puisse vivre.* »

Rude bataille en perspective. A Bocanda, les cabosses de cacao jaunissent dans les arbres et attendent la récolte. « *Sur le marché international, les prix ne correspondent pas à ce que l'on vend, regrette le chef du village. On a des remords quand nos enfants ne vont pas à l'école, mais on manque de moyens pour tout.* »

Rémi Barroux

## Dans le monde, 215 millions d'enfants concernés

OIT : L'Organisation internationale du travail a recensé, en 2008, 215 millions d'enfants au travail dans le monde. 53 millions d'entre eux sont âgés de 5 à 14 ans.

Limites d'âge : La convention 138 de l'OIT a fixé des limites d'âge : 13 ans pour les « *travaux légers* », 15 ans pour les « *travaux ordinaires* » et 18 ans pour les « *travaux dangereux* ».

Dangerosité : Les travaux dangereux sont ceux qui exposent « *sexuellement, physiquement ou émotionnellement* » les enfants. Quelque 115 millions d'enfants, dont près de deux tiers de garçons, sont concernés par les travaux dangereux. Entre 2004 et 2008, le nombre des 15-17 ans effectuant des travaux dangereux est passé de 52 à 62 millions.

# Les pays de la façade atlantique protègent ensemble les oiseaux marins

Le programme européen FAME permet un meilleur suivi des espèces menacées, prélude à la création d'aires protégées

Saint-Hilaire-de-Riez (Vendée)  
Envoyée spéciale

F in juillet, 8 h 30 du matin. « *Yann, est-ce que tu vois le fou qui est en train de passer derrière le petit bateau de pêche ? Plein ouest, à un kilomètre à peu près ? Tu le vois au radar ?* »

Pour les trois membres de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) qui, depuis le promoteur de Saint-Hilaire-de-Riez (Vendée), s'agitent autour de leur lunette, l'occasion est trop rare pour la laisser s'échapper. A gauche, le château d'eau de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, à droite, les contours de l'île d'Yeu. En face, l'Atlantique, parsemé de bateaux de plaisance et de pêche. Depuis des années, la LPO y traque les oiseaux marins en déclin.

En 2010, ce travail minutieux a connu un nouvel essor grâce au lancement de FAME (Future of the Atlantic Marine Environment) : un projet européen permettant aux différents partenaires de la façade atlantique (France, Royaume-Uni, Irlande, Espagne et Portugal), pour

la première fois, de coordonner leurs efforts dans ce domaine.

Financé par le Fonds européen de développement régional (Féder) et, pour la France, par l'Agence des aires marines protégées, FAME part d'un constat simple. Qu'il s'agisse du puffin cendré, de la mouette tridactyle, du cormoran huppé ou du pingouin torda, l'enjeu est le même : pour protéger ces précieux indicateurs de la biodiversité marine, il faut d'abord connaître leur distribution en mer, localiser leurs zones de repos, et préciser leurs interactions avec les activités humaines.

9 heures. Dans le fourgon aménagé de l'association, l'écran de l'ordinateur s'empile soudain de taches jaunes et vertes : sur le toit, le radar mobile a détecté un vol de goélands. Cet instrument, actuellement en phase d'étalonnage, est employé par les ornithologues pour la première année. Et ils en attendent beaucoup. « *Quand on sait que les deux tiers des déplacements des oiseaux marins se produisent la nuit, on mesure l'aide qu'il peut nous apporter !* », s'en-

thousiasme Yann André, chef de la mission développement durable de la LPO. Très utilisé dans plusieurs pays (Pays-Bas, Danemark, Suisse, Allemagne, Etats-Unis) pour estimer, notamment, l'impact des structures éoliennes sur l'avifaune, le radar présente l'avantage de fonctionner dans l'obscurité.

## Comptage simultané

Le plus employé pour étudier les oiseaux est le radar marin de surveillance. Fiable, robuste et mobile, il peut être installé sur un véhicule, un bateau, une plate-forme en mer ou sur terre, et être basculé du mode horizontal au mode vertical, afin de collecter des données sur les hauteurs de vol. Sa principale limite : il n'identifie pas les différentes espèces détectées, nécessitant, lorsqu'il est utilisé de jour, la présence complémentaire d'un observateur.

9 h 30. Les goélands sont partout, mais les oiseaux rares se font attendre. « *En juin, on en a observé plus de 800, mais le rafraîchissement des deux dernières semaines a sans doute influencé la réparti-*

*tion des bancs de poissons et les a éloignés de la côte* », explique Amélie Boué, responsable à la LPO du programme FAME.

Quand les oiseaux sont au large, leurs observateurs profitent de toutes les occasions pour embarquer sur des bateaux, « *avec des pêcheurs, des plaisanciers ou des entreprises faisant des liaisons régulières avec les îles* ». Les professionnels de la mer sont également invités à participer au comptage. « *On a élaboré une fiche d'identification qui leur permet d'identifier les principales espèces* », détaille la jeune femme, qui consacre une partie de ses week-ends à sensibiliser les pêcheurs dans le port de La Rochelle.

Dans le cadre de FAME, la France insiste sur deux espèces emblématiques. La première est le puffin des Baléares, classée « *en danger critique d'extinction* » par l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN). « *Elle se reproduit en février-mars sur l'archipel des Baléares, migre à partir de mai-juin le long de la façade atlantique jusqu'en Manche et en mer d'Irlande,*

*avant de retourner en Méditerranée à partir de septembre* », précise Etienne Ouvrard, chargé de mission à la LPO de Vendée.

La seconde est le fou de Bassan, dont l'unique colonie française, forte de plus de 20 000 couples, se reproduit sur la réserve naturelle des Sept-Îles (Côtes-d'Armor). Noter ses déplacements permettra de mieux localiser ses zones d'alimentation et d'hivernage, qui semblent actuellement se modifier sans qu'on en comprenne vraiment les raisons.

Dans tous les pays impliqués, des suivis similaires sont effectués par les associations partenaires du programme. Pour mieux évaluer les populations dans leur globalité, un comptage européen simultané, de juin à novembre, a lieu le premier samedi de chaque mois. En 2012, les informations collectées seront analysées pour déterminer les zones essentielles aux oiseaux marins : le préalable indispensable à des recommandations de gestion et à la désignation d'aires marines protégées. ■ Catherine Vincent

## Santé Bactérie : la Russie lève son embargo sur les légumes européens

La Russie devait lever, mardi 9 août, toutes les restrictions à l'importation de légumes frais en provenance de l'Union européenne (UE), a-t-elle annoncé jeudi. Une mesure saluée par l'exécutif européen. Le 2 juin, à la suite de la crise liée à la bactérie *Escherichia coli*, qui a fait une cinquantaine de victimes dans l'UE, Moscou avait imposé un embargo sur toutes les importations de fruits et légumes en provenance de l'Union. Un accord entre le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, et le président russe, Dmitri Medvedev, était venu partiellement assouplir ces mesures, le 10 juin, avec l'instauration de certificats de qualité temporaires.

## Intempéries La tempête Muifa cause 340 millions d'euros de dégâts en Chine

Le passage de la tempête tropicale Muifa près des côtes orientales de la Chine a provoqué des dommages d'un montant de 340 millions d'euros, selon Pékin. Six cents maisons ont été détruites, 4 800 autres endommagées et 135 million d'habitants ont dû être évacués. (AFP)